

**Section 1. Identification de la substance/du mélange et de la  
société/l'entreprise****Identificateur de produit****Identité du produit**

ON &amp; GONE

**Autres moyens d'identification :**

OG1001-PL, OG2500-PL, 201879 2689-0715, 2682-0819

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé**

Détachant liquide pour moisissures et mildiou.

**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Nom de la société**

AramSCO

Safety Express

4282 South 590 West  
Salt Lake City, UT1 – 3680 Odyssey Dr.  
Mississauga, On.

84123

L5M 0Y9

USA

Canada

1.800.668.5803

**Secours****Téléphone No**InfoTrac États-Unis : 1-800-535-5053 (INFOTRAC – 24  
heures, 7 jours par semaine)  
International : 1-352-323-3500 (INFOTRAC – 24 heures,  
7 jours par semaine)  
Poison Control 1 -800-222-1222 (24 heures)  
604.360.7892**Service clientèle:****Section 2. Identification des dangers du produit**

Cette FDS est alignée sur le **Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)** et sur le **Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)**.

Corrosion cutanée / irritation cutanée catégorie 1B; H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions  
oculaires graves.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1; H318

Provoque des lésions oculaires graves.

Toxicité aquatique (aiguë), catégorie 1; H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité aquatique (chronique), catégorie 2; H411

Toxique pour les organismes aquatiques,  
entraîne des effets néfastes à long terme.**Éléments d'étiquetage****Danger**

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**[Prévention] :**

P260 Ne pas respirer les brouillards, vapeurs, aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection oculaire, une protection faciale.

**[Réponse] :**

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau, se doucher.

P304+340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin.

P301+330+331 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P391 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

**[Stockage] :**

P405 Garder sous clef.

**[Disposition] :**

P501 Éliminer les contenus, le conteneur conformément aux réglementations locales, nationales.

**Autres dangers**

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

**Section 3. Composition / informations sur les composants**

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
hypochlorite de sodium, solution Numéro CAS: 7681-52-9 Synonymes : Aucune information disponible	3 - 7	Corrosion cutanée / irritation cutanée catégorie 1B; H314 Toxicité aquatique (aiguë), catégorie 1; H400 Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1; H318 Toxicité aquatique (chronique), catégorie 1; H410	Facteur M aigu: 10
Hydroxyde de sodium Numéro CAS: 1310-73-2 Synonymes : Aucune information disponible	0.5 - 1.5	Corrosion du métal; H290 Corrosion cutanée / irritation cutanée catégorie 1A; H314: C ≥ 5 % Corrosion cutanée / irritation cutanée catégorie 1B; H314: 2 % ≤ C < 5 % Corrosion cutanée / irritation cutanée catégorie 2; H315: 0,5 % ≤ C < 2 % Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1; H318 C ≥ 2% Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2; H319: 0,5 % ≤ C < 2 %	Pas de données disponibles.

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu comme un secret commercial.  
\*[PBT/vPvB] - Substance PBT ou vPvB

L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

## Section 4. Premiers secours

### Description des premiers secours

<b>Généralités</b>	En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
<b>Inhalation</b>	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
<b>Yeux</b>	Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
<b>Peau</b>	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Résumé</b>	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. Traiter de manière symptomatique Voir la section 2 pour plus de détails.
<b>Yeux</b>	Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Peau</b>	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

## Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Moyens d'extinction

Utiliser un agent extincteur adapté au feu environnant.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes : composés halogénés oxyde/oxydes de métal. Oxydes de carbone.

Ne pas respirer les brouillards, vapeurs, aérosols.

### Conseils aux pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

**Guide ERG N°** 154

## Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence : Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences.

### Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumées ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

## Section 7. Manipulation et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le contenant d'origine ou dans un autre contenant de substitution homologuée fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Il est interdit de manger, boire ou fumées dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumées. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas

utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Matières incompatibles : Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes et les acides.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas de données disponibles

## Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

**Paramètres de contrôle**

**Exposition**

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
1310-73-2	Hydroxyde de sodium	ACGIH	C 2 mg/m <sup>3</sup>
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
7681-52-9	hypochlorite de sodium, solution	ACGIH	TWA 2.5 mg/m <sup>3</sup> (as F)
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie

	Ontario	Aucune limite établie
	Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
	Québec	Aucune limite établie
	Saskatchewan	Aucune limite établie
	Yukon	Aucune limite établie

**Contrôles de l'exposition**

**Respiratoire**

En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

**Yeux**

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection contre les produits chimiques et/ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place.

**Peau**

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit. Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

**Contrôles d'ingénierie**

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement.

**Autres pratiques de travail**

Après manipulation de produits chimiques, l'avez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumées, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail. Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumées ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Jaunâtre. Transparent.
Odeur	Chlore
Point de fusion / point de congélation (°C)	Indisponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	Indisponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Nest pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	<b>Limite inférieure d'explosivité</b> : Indisponible <b>Limite supérieure d'explosivité</b> : Indisponible
Point d'éclair	Indisponible
Température d'auto-inflammation (°C)	Indisponible
Température de dégradation (°C)	Indisponible
pH	>12 [Conc. (% w/w): 100%]
Viscosité (cSt)	Kinematic (40°C (104°F)): <1 cm <sup>2</sup> /s (<100 cSt)
Solubilité dans l'eau	Non mesuré
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Non mesuré
Tension de vapeur (Pa)	Indisponible
Densité	1.1 to 1.15
Densité de vapeur	Indisponible
Taux d'évaporation	Indisponible
% COV	Indisponible

### 9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

## Section 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

### Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles

### Conditions à éviter

Pas de données disponibles

### Matières incompatibles

Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes et les acides.

### Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: composés halogénés oxyde/oxydes de métal. Oxydes de carbone.

## Section 11. Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
hypochlorite de sodium, solution - (7681-52-9)	5,223.00, Rat - Catégorie: NA	> 2,000.00, Lapin - Catégorie: NA	> 10.50, Rat - Catégorie: NA	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Hydroxyde de sodium - (1310-73-2)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

### Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
1310-73-2	Hydroxyde de sodium	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
7681-52-9	hypochlorite de sodium, solution	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Oui; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	1B	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	1	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles: Pas de données disponibles

**Symptômes et effets, aigus et différés:**

Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. Traiter de manière symptomatique

**Yeux** Provoque des lésions oculaires graves.

**Peau** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

## Section 12. Informations écologiques

**Toxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Écotoxicité aquatique**

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/L	48 hr EC50 crustacés, mg/L	ErC50 algues, mg/L
hypochlorite de sodium, solution - (7681-52-9)	0.08, Pimephales promelas	0.03, Daphnia magna	0.40, Dunaliella primolecta
Hydroxyde de sodium - (1310-73-2)	Pas de données disponibles	40.40, Ceriodaphnia sp.	Pas de données disponibles

**Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

**Potentiel de bioaccumulation**

Non mesuré

**Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles

**Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

**Autres effets néfastes**

Pas de données disponibles

## Section 13. Considérations relatives à l'élimination

**Méthodes de traitement des déchets**

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

## Section 14. Informations relatives au transport

TMD (transport  
terrestre national)

IMO / IMDG (transport  
maritime)

ICAO/IATA

<b>Numéro ONU</b>	1760	UN1760	UN1760
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	Corrosive liquids, n.o.s.	Corrosive liquids, n.o.s., (Sodium hypochlorite)	Corrosive liquids, n.o.s., (Sodium hypochlorite)
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	<b>Classe de danger TMD: 8</b> <b>Sous-classe: Non applicable</b>	<b>IMDG: 8</b> <b>Sous-classe: Non applicable</b>	<b>Classe d'aérien: 8</b> <b>Sous-classe: Non applicable</b>
<b>Groupe d'emballage</b>	III	III	III
<b>Dangers pour l'environnement</b>	Polluant marin: Oui; ( Sodium hypochlorite )		
<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Nest pas applicable		

## Section 15. Informations réglementaires

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17 modifié le 2022-12-15) et la FDS contient toutes les informations requises par ces règlements.

### Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

Hydroxyde de sodium  
hypochlorite de sodium, solution

### Liste extérieure des substances (LES) :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

## Section 16. Autres informations

### Date de révision de la fiche signalétique 11/04/2024

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.



**Fiche de données de sécurité (FDS)  
Mold Stain Away**

**Date de révision de la  
fiche signalétique:  
11/02/2025**

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avis de non-responsabilité : les informations présentées ici sont fournies à titre de guide pour ceux qui manipulent ou utilisez ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être employées lorsque vous travaillez avec des matériels. Il est important que l'utilisateur final prenne une décision concernant le adéquation des procédures de sécurité employées lors de l'utilisation de ce produit.

**Rédigé par Quantum SDS : [www.sdsquantum.com](http://www.sdsquantum.com)**

Fin de la FISPQ